



→ Édito

Prendre le train du PLAN DE RELANCE

Selon l'analyse du Haut conseil pour le climat, 28 des 100 milliards d'euros prévus dans le plan de relance participeront directement à la baisse des émissions de carbone de la France. Même si cela signifie qu'il reste 70 milliards d'euros qui n'auront pas d'effet, ce plan de relance va irriguer toute l'économie de la transition écologique. Une opportunité indéniable pour accélérer les projets, mutations, expérimentations dans les entreprises mais aussi les collectivités.

Simplification et rapidité

Plusieurs milliards de ce plan de relance vont en effet financer les projets des collectivités territoriales. Exemple en matière de rénovation des bâtiments publics : le Gouvernement vient de sélectionner 4 214 projets pour une enveloppe de 2,7 milliards d'euros. Et, pour aller vite, des mesures de simplification ont été prises avec le relèvement temporaire du seuil de la commande publique à 100 000 € de travaux dans la loi de simplification de l'action publique (ASAP), ou encore la facilitation de la réalisation de marchés de conception-réalisation dans la loi de finances pour 2021.

De nouveaux outils à disposition

Cette accélération est l'occasion de commencer ou d'accentuer une transition écologique en profondeur. Plusieurs outils récemment créés donnent ainsi les moyens aux collectivités d'agir, non pas uniquement en investissant, mais aussi dans leur fonctionnement. L'institut I4CE a ainsi mis au point une méthodologie pour vérifier si un budget est en ligne avec les objectifs climat. Le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E) propose, quant à lui, une plate-forme regroupant des clauses « vertes » à insérer dans les marchés publics. De nouvelles initiatives, qui, si elles sont généralisées, peuvent verdier en profondeur les politiques publiques. ①

 **Florence ROUSSEL**
RÉDACTRICE EN CHEF

“ Cette accélération est l'occasion de commencer ou d'accentuer une transition écologique en profondeur. ”

